

Faire financer votre Bilan de Compétences

1/ Via mon CPF (compte personnel de formation)

Voici le lien d'accès pour vous connecter à votre compte
Vous pourrez consulter vos droits et avoir accès au catalogue des formations.
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Lien d'accès direct à mon organisme de formation

Vous aurez accès à la fiche d'informations de mon bilan de compétences.

Pour demander un devis, il vous suffira de vous connecter avec votre identité France Connect+

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/51744854400018_BDC/51744854400018_0001?contexteFormation=ACTIVITE_PROFESSIONNELLE

Si votre compte n'est pas suffisamment alimenté vous pouvez compléter le financement par un apport personnel.

2/ Via France Travail

En tant que demandeur d'emploi vous pouvez solliciter France Travail pour une demande d'aide au financement de votre bilan de compétences, afin de vous réinsérer plus facilement sur le marché du travail.

Contactez votre conseiller France Travail

3/ Via mon employeur

Vous pouvez solliciter votre employeur pour financer tout ou partie de votre bilan de compétences via son plan de développement des compétences .

4/ Financement Personnel

Vous avez aussi la possibilité de financer personnellement votre bilan de compétences.